

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,

Au bureau, place du Marché-Noir, et chez MM. GAULTIER, JAVAUD, MILON, et M^{lle} NIVERLET, libraires;

A PARIS,

Office de Publicité Départementale (Isid. FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, Correspondance générale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 16 novembre.)

Départs de Saumur pour Nantes.

6 heures 14 minut. soir,	Omnibus.
4 — 11 — —	Express.
4 — 11 — —	matin, Express-Poste.
9 — 48 — —	Omnibus.

Départ de Saumur pour Angers.

8 heures 2 minut. matin, Omnibus.

Départs de Saumur pour Paris.

4 heure 59 minut. soir,	Express.
11 — 51 — —	matin, Omnibus.
6 — 6 — —	soir, Omnibus.
9 — 11 — —	Direct-Poste.

Départ de Saumur pour Tours.

7 heures 22 minut. matin, Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Le gouvernement danois, n'est pas seulement obsédé par les difficultés politiques qui l'assiègent de toutes parts. Au moment où ses diplomates les plus habiles, MM. de Bulow et de Brille-Brahe, se réunissent à Francfort, pour lutter, s'il est possible, contre le mauvais vouloir de la Diète germanique, il est tenu lui-même de faire face à la crise financière. Dans la journée du 15, en effet, une démarche des notables, au château de Frédérichsborg, a eu pour résultat une convocation, sur les ordres exprès du Roi, du conseil des ministres pour délibérer sur la situation critique des affaires et prendre de promptes mesures pour sauver d'une ruine certaine un grand nombre de commerçants honorables.

Parmi les différents projets discutés dans le conseil, celui de faire prêter immédiatement par le gouvernement au commerce un million et demi de rixhalers (environ sept millions et demi de francs), a été adopté par le ministère. La proposition a dû en être faite, le jour même, aux deux chambres par M. Krieger, et on peut affirmer d'avance que ce projet de loi sera voté d'urgence par une majorité considérable.

On assure, en outre, que le gouvernement se propose de retirer les deux millions et demi de thalers de la caisse de réserve de la monarchie, pour les appliquer aux besoins pressants du commerce danois et de celui des autres parties territoriales du royaume.

La situation du Danemarck est si mal assise que ces mesures indispensables seront elles-mêmes une pierre d'achoppement en ce qui concerne le duché de Holstein. Ce dernier, dont les intérêts sont purement agricoles, n'éprouve pas les besoins qui se font si impérieusement sentir à Copenhague, et l'on doit s'attendre à ce que la mesure proposée soulèvera de vives réclamations de la part des deux duchés allemands. Ils auraient dû, constitutionnellement parlant, être consultés au même titre que les deux

assemblées législatives danoises, alors surtout qu'il s'agit de disposer d'une partie des finances qui appartiennent en commun à diverses parties territoriales de la monarchie; mais il n'est point probable que le gouvernement convoque à ce sujet en session, les États du Holstein et du Lauenbourg pour soumettre la mesure à leur approbation. Les deux duchés, sans parler de celui du Sleswig, aussi intéressé que les premiers à la conservation des fonds communs, vont donc ajouter un nouveau grief à la série de ceux qu'ils ont déjà fait valoir auprès de la Diète de Francfort, contre le gouvernement danois.

C'est ainsi que toujours les complications s'ajoutent aux complications quand une fausse situation est trop longtemps maintenue. — Havas.

On attendait depuis plusieurs jours avec impatience, en Angleterre, des nouvelles de l'Amérique Centrale et des Antilles. Le *Parana* porteur de ces nouvelles est enfin arrivé à Southampton avec des lettres de Greytown du 19 novembre, de Carthagène du 24, de la Jamaïque du 27, des Barbades du 28 et de Saint-Thomas du 1^{er} décembre.

On espérait que ce paquebot donnerait des détails circonstanciés sur la situation de ces colonies que l'on considère avec raison comme devant être éprouvées par le contre-coup de la crise financière des États-Unis et de la Grande-Bretagne. Cependant, jusqu'ici, les dépêches télégraphiques transmises depuis cet arrivage ne disent rien de précis à cet égard, ce qui fait espérer que les Antilles anglaises ne sont pas réellement en danger. Les dépêches en question ne parlent, en effet, que de l'ouverture de la session du Corps-Législatif de Sainte-Lucie.

En revanche, les communications relatives à l'Amérique Centrale et à celle du sud, sont d'une nature fâcheuse, quoique les avis fournis par le *Parana* soient encore très-sommaires. La gêne commerciale de New-York avait fait ressentir ses effets à Panama. Au Callao (Pérou), la convention nationale avait été dispersée par la force. Aucune modi-

fication favorable n'avait eu lieu à la bourse du Chili. Les provisions étaient rares et à des prix élevés, et la population éprouvait la plus grande gêne. L'affaire du *Portsmann*, capturé dans le port de Santa-Maria, chargéant du minerai de cuivre sous pavillon du gouvernement Chilien, était toujours en suspens, et le ministre américain ainsi que le consul de France, avaient demandé satisfaction. Enfin, le capitaine du navire réclamait 100 dollars par jour de dommages et intérêts.

Le Mexique ainsi qu'on le sait déjà, était dans un état complet d'anarchie, mais les nouvelles que nous analysons, ajoutent que c'est du côté de la Vera-Cruz, surtout, c'est-à-dire malheureusement sur le point le plus fréquemment par le commerce européen que l'anarchie a pris ses franches cordées.

Quant au général Walker, on ne sait au juste où il est, mais à la Nouvelle-Grenade, on s'attendait chaque jour à le voir reparaitre sur l'ancien théâtre de ses exploits. Tel est, en somme, l'aspect général du pays dont on attendait des nouvelles avec tant d'impatience, à Liverpool et à Manchester. — Havas.

On écrit de Francfort, le 16 décembre, à l'agence Havas :

Quelques journaux étrangers entretiennent depuis quelques jours le public, d'une prétendue note adressée par le cabinet de Paris aux deux grandes puissances allemandes, au sujet du conflit avec le Danemarck. D'après des informations prises à des sources officielles, personne n'a connaissance ici d'une semblable note, et cependant c'est à Francfort, siège de la Diète, où la question des deux duchés se décidera en dernier ressort, qu'on aurait dû être tout d'abord instruit d'une note française qui intéresserait toute la confédération allemande.

L'attitude que la France se propose d'observer dans le conflit dano-allemand, est suffisamment, il est vrai, connue par ses déclarations précédentes; rien n'indique, jusqu'à ce jour, que

FEUILLETON

LES DEUX SOEURS.

DEUXIÈME PARTIE. — VENISE.

(Suite.)

De légers accords où le son de la voix humaine se mêlait à celui des instruments commençaient effectivement à bruir dans le lointain. Ce n'était encore qu'un faible murmure courant comme une fusée sur la lagune et venant caresser l'oreille avec la douceur d'un écho mourant. Mais, par degrés, le murmure devint un bruit perceptible, plus net. De ce bruit se dégagèrent peu à peu des notes dont on distinguait mieux à chaque instant le rythme et le son; le chant éclata bientôt avec un merveilleux ensemble, et de ce chœur formidable on entendit surgir au milieu des vibrations énergiques de l'accompagnement, des strophes tout empreintes d'enthousiasme et de poésie.

— Qu'est-ce que cela? demanda Pisani en se tournant à demi vers la fenêtre. — Quel que soit le musicien qui a eu l'idée de cette sérénade, et quel que soit le poète qui a écrit ces vers, dit le comte de Lascaris, je déclare qu'ils ont été divinement inspirés. — Que vous ai-je dit? murmura Carmagnola à l'oreille de Mariello. Nous en sommes déjà à la musique.

Mariello regarda Perusini en clignant de l'œil.

— Écoutez, écoutez, reprit Lascaris en suppliant des deux mains la foule des convives de faire silence; les paroles du refrain m'ont frappé, j'imagine que vous ne serez pas moins satisfaits que moi de les entendre.

On écoute, et le refrain monta joyeusement vers le ciel. C'était un quatrain d'une vigueur bien sentie, écrit par le poète en l'honneur de la vertu guerrière, de la noble émulation des combats et de la sainte mission des hommes qui ont reçu du dieu des batailles le secret de vaincre partout, parce qu'ils ne mettent jamais leur épée qu'au service des causes loyales et justes.

— Voici un chant tout-à-fait de circonstance, dit Jean Pisani, étonné lui-même d'un si heureux à-propos. — Et je parierais, ajouta Lascaris, que le hasard n'a rien à voir dans ceci. Là où sont les héros, les poètes abondent. L'arrivée du comte de Carmagnola a excité la verve de nos improvisateurs de Venise... Quoi de plus naturel? Quoi surtout de mieux mérité?

Ici une brillante fanfare coupa la parole au vaillant amiral grec, et son retentissement fut encore augmenté par les cris cent fois répétés de viva, viva, Carmagnola!

Tous les convives se levèrent à la fois comme par une impulsion électrique. Jean Pisani mit un pied sur le balcon et observa la gondole, espérant deviner aux banderoles qui la décoraient à qui elle pouvait appartenir.

— Vous savez, dit tout bas Carmagnola à Luigi Mariello, que je m'attendais à cette petite ovation? Elle ne me surprend donc pas le moins du monde. Mais je veux me donner le plaisir de rendre pour un instant ce pauvre comte bien malheureux. Il suffit pour cela de ne me point lever et de garder précieusement mon verre à la main.

Les cris continuaient, et tous les regards se dirigeaient

avec curiosité vers les lagunes. Carmagnola, impassible, vidait son verre à petites gorgées.

— Comte de Carmagnola, dit alors M. de Lascaris, qui commençait à s'impatienter, laissez-vous ces braves gens s'égosiller à chanter vos louanges, sans les payer d'un remerciement ou d'un sourire? Ils seraient si heureux de vous voir! — Ils vous appellent en agitant leur chapeau en l'air, ajouta Pisani. — Allons, dit Carmagnola, puisqu'ils m'appellent, montrons-nous.

Il se leva à son tour, posa son verre encore à demi plein, et se dirigea lentement vers le balcon. L'exemple une fois donné fut suivi par tout le monde. La salle du banquet se trouva donc à peu près déserte. Le comte Rinaldo seul, feignant d'ajuster son pourpoint, demeura près de la table, s'apprêtant à en faire lentement le tour pour gagner la fenêtre.

Carmagnola dont l'apparition avait été accueillie par l'acclamation prolongée des musiciens de la gondole, serra vivement le bras de Mariello et de Perusini, et leur dit à voix basse, en désignant Lascaris :

— Messieurs, dans un instant, il va m'être impossible de surveiller cet homme: c'est à vous d'avoir l'œil sur lui. Attention! environnez-le de vos regards, comme d'un cercle de feu, et, pendant que je vais saluer ces braves gens et leur distribuer ce que j'ai d'or, dites-moi ce qu'il fait... Il est essentiel, vous le savez, que vous ne perdiez pas un de ses gestes.

Il se pencha sur le balcon.

— Gloire à Carmagnola! cria le joyeux équipage. — M. de Lascaris s'appuie sur le dos de votre fauteuil de

cette puissance ait changé d'avis sur la manière d'envisager la question, que l'Europe reconnaît comme étant inclusivement du ressort de la Diète germanique, intéressée avant tout au maintien intégral des droits qui lui ont été assurés et garantis par le congrès de Vienne de 1815.

Tant que le conflit avec le Danemarck se renfermera dans ces bornes légales, que l'Allemagne, du reste, n'a aucun intérêt de franchir, on ne peut raisonnablement admettre que les trois grandes puissances européennes puissent songer sérieusement à intervenir. L'indépendance et l'intégrité territoriale du Danemarck ne peut et ne sera jamais menacée par l'Allemagne; elle ne revendique en définitive pour les deux duchés, que les mêmes droits politiques et administratifs dont jouissent librement tous les habitants des divers Etats de la Confédération germanique.

M. de Bille Brahe, ministre danois à Vienne, envoyé par le gouvernement pour venir en aide à M. de Balow, se trouve toujours à Francfort, il y attend un nouveau mémoire de Copenhague pour servir de réponse au grand travail politico-historique auquel se livre assidûment, depuis tantôt un mois, la Commission des membres nommés pour approfondir la question et en faire le rapport à la Diète.

On écrit de Vienne, le 16 décembre, au *Boersenhalle* :

« Il est parvenu à notre cabinet une note du gouvernement français, dans laquelle celui-ci approuve complètement l'intention de la Porte de dissoudre les divans. Cette note est aussi une circulaire adressée à toutes les puissances signataires du traité de Paris. Elle a causé une vive satisfaction à notre cabinet. »

D'un autre côté, nous lisons dans la *Gazette de Cologne*, également sous la date du 16 :

« La clôture des divans n'a pas encore été prononcée. On sait que le divan de Valachie s'est ajourné volontairement, mais il aura probablement encore quelques séances avant de s'ajourner complètement, et le divan de Moldavie a eu encore une séance le 6. Nous apprenons que les divans ne termineront leurs travaux qu'à la fin du mois, et ne se sépareront que lors du départ de la commission européenne. »

EXTÉRIEUR.

SUEDE. — On écrit de Stockholm, le 13 décembre :

« La situation financière dans la capitale et dans les provinces va en s'empirant; la méfiance devient de jour en jour plus générale; les plus solides maisons de commerce ne sont plus à l'abri des coups désastreux. »

« D'après un relevé estimatif qui vient d'être dressé, le commerce suédois, sans compter celui de Norvège, doit à la ville de Hambourg près de 100 millions de francs, résultant du crédit illimité dont il jouissait chez les banquiers. Les ressources de crédit se trouvent inopinément fermées pour nous par la suspension de paiements de ces mêmes banquiers hambourgeois; et notre commerce en

général est restreint aujourd'hui à ses seuls moyens pécuniaires, en même temps qu'il doit faire les remboursements des traites protestées tant en Allemagne que dans la plupart des ports anglais où nous avions l'habitude d'expédier nos principaux articles d'exportation.

« Le gouvernement, pénétré de la nécessité d'atténuer au plus tôt les maux qui frappent en ce moment le commerce intérieur et extérieur en Suède, a adressé un message aux chambres de nos Etats pour obtenir l'autorisation de mettre sous garantie un dépôt de marchandises ou d'inscriptions hypothécaires sur des propriétés immobilières, à la disposition des négociants en détresse, jusqu'à concurrence de 12 millions de rixhalers; mais les personnes au courant de la véritable situation des affaires chez nous, estiment que cette somme est insuffisante, et qu'il faudrait, tant les besoins sont grands, la doubler au moins pour rendre la confiance dans notre royaume. (Constitutionnel.) »

FAITS DIVERS.

Vendredi, la ville de Neuilly a été honorée de la présence de l'Empereur et de l'Impératrice qui venaient visiter l'établissement de M. Carteron, inventeur de la nouvelle peinture, destinée à mettre le bois, les charpentes, les décorations théâtrales à l'abri du feu.

Des expériences ont été faites devant Leurs Majestés sur des vêtements de dames, expériences qui ont prouvé que les tissus les plus légers peuvent être mis à l'abri du feu par un apprêt d'une blancheur parfaite.

Les expériences ont eu lieu dans l'ordre suivant :

1° Une tente d'officier supérieur, tendue en couil rendu ininflammable avec ses rideaux de mouseline, etc., etc., puis on a essayé de l'incendier, sans en pouvoir venir à bout, avec des torches de résine.

2° Dans une tente de soldats, dont la moitié était rendue ininflammable, et l'autre moitié dans l'état ordinaire, un grand feu de paille a été allumé, la partie non préparée a brûlé, le feu s'est arrêté net à la partie préparée.

3° Une chaumière était construite avec un versant dont la paille était rendue ininflammable, et l'autre versant, en paille ordinaire, le feu a été mis de ce côté, l'incendie s'est propagé d'une manière effrayante, et s'est arrêté encore en arrivant à la partie préparée, les charpentes de la chaumière, qui étaient enduites de la nouvelle peinture, sont restées intactes.

4° Des expériences ont été faites sur des sacs renfermant des matières inflammables; les sacs étaient préparés par le nouveau système, et le feu très-vif, entretenu pendant trois quarts-d'heure, n'a pu les entamer.

5° Une toiture en bois a été soumise au feu, sans être atteinte dans aucun endroit.

6° Un théâtre complet; ses planchers, ses côtés, ses coulisses, murailles de foud, toiles roulantes, bandes d'air, cordages, enfin tout l'agencement au complet a été livré aux flammes à trois reprises dif-

férentes sans succès, le théâtre entier est resté intact...

Ces expériences ont duré une heure et demie, et Leurs Majestés, qui les avaient suivies avec un vif intérêt, ont témoigné toute leur satisfaction à M. Carteron. L'Empereur a laissé 500 fr. pour les ouvriers qui avaient prêté leur concours.

Cette visite de l'Empereur et de l'Impératrice a produit la plus vive satisfaction dans tout Neuilly, et particulièrement à Sablonville, où habite M. Carteron.

— Il n'est bruit en ce moment à Paris que d'un tour très-extraordinaire du célèbre prestidigitateur. Hamilton. Ayant été invité dernièrement à un bal de société, il fut prié par plusieurs dames de leur donner une preuve de son talent. Hamilton promit à ces belles solliciteuses de les stupéfier, sous la condition qu'elles danseraient toutes avec lui. A la fin de la soirée on lui rappela sa promesse.

Jel'ai tenue, répondit-il, vous le reconnaîtrez en arrivant chez vous.

Et, en effet, en arrivant chez elles toutes ces belles dames s'aperçurent qu'il ne leur restait plus qu'une seule jarrettière. M. Home n'aurait pas mieux fait.

— Ferroukh-Khan est parti hier matin de Paris pour Boulogne, où l'attend un bâtiment mis à sa disposition par le gouvernement anglais pour le transporter en Angleterre. L'ambassadeur se rend à Londres pour prendre congé de la reine Victoria avant son départ définitif pour la Perse; il est parti accompagné de toutes les personnes de son ambassade, ainsi que du capitaine Lynch, chargé cette fois aussi par lord Clarendon de conduire l'ambassadeur en Angleterre. Ferroukh-Khan compte rester à Londres une quinzaine de jours.

— La chambre de commerce de Marseille vient d'adresser à M. le ministre de la marine un intéressant rapport sur des graines oléagineuses provenant des diverses colonies, et qui semblent devoir offrir aux navires de commerce un nouvel élément de fret considérable.

Les deux premières sont originaires des Antilles, ce sont : 1° le *galba* (*calophyllum calaba*), fournissant 30 0/0 d'une huile couleur jaune doré, peu fluide et très-siccative; le *gen ailé* (*moinga pterigoperma*), dont le rendement est de 32 0/0 d'une huile jaune, assez fluide, peu siccative, gelant à environ 2 ou 3° au-dessus de zéro, brûlant très-bien, sans odeur et non rancissable.

Ces semences, restées jusqu'alors sans emploi, sont très-abondantes à la Martinique et la Guadeloupe.

La troisième espèce, *aleurites tribola* ou noix de Bancoul, se trouve dans toutes nos colonies, mais surtout à Taïti et dans les îles océaniques, où son huile est connue sous le nom de *kukui*; elle est siccative, limpide, aromatique, de couleur verdâtre, quand elle provient de noix triées, et jaune foncé ou rougeâtre quand on opère sur une masse préalable.

La noix est très-facile à briser sous des moulins verticaux, mais ne se décortique aisément que lors-

l'air d'un homme fatigué, dit Mariello de façon à n'être entendu que du comte. — Il tire de sa poche, ajouta Perusini, quelque chose comme un petit étui d'argent. — Il en jette le contenu dans votre verre, acheva Mariello en se cramponnant involontairement, et par un sentiment d'épouvante, au bras de Carmagnola. — Qu'avez-vous, signor Mariello? s'écria Pisani en le voyant chanceler. — Moi? rien... rien... balbutia Mariello. — Cela vous plat à dire, fit Carmagnola d'un air contrit. Je vous ai marché sur le pied, Signor, et je vous prie d'en agréer mes excuses.

La gondole, que les rameurs faisaient manœuvrer sur place, tourna sur elle-même pour rentrer dans l'intérieur de la ville; mais avant de s'éloigner, elle salua le palais Pisani et le comte de Carmagnola d'un dernier chant de triomphe.

Le comte de Lascaris parut alors sur le balcon.

— Observez, maintenant, dit tout bas Carmagnola à Perusini, ce que fait Bramante; c'est lui que cela regarde désormais; je ne m'en occupe plus.

Et allant droit à Lascaris :

— Amiral, lui dit-il, je vous remercie de l'excellent conseil que vous m'avez donné de répondre, par ma présence, à l'appel joyeux de ces bons gondoliers; cela fait du bien de se sentir aimé.

Pendant ce colloque, Perusini et Mariello se tenaient par la main, émus, tremblants, et suivant Bramante du regard.

Le capitaine rôdait près de la table en rongant sa moustache, ce qui était chez lui le signe d'une absorbante

préoccupation. Il piétinait sur un espace de quatre ou cinq pieds de longueur, fermant à demi ses yeux pour mieux regarder en dessous, et guettant la minute la plus favorable à l'exécution de son projet. Cependant le temps pressait; il fallait en finir. Cédant à une sorte d'entraînement fébrile, il prit de la main droite le verre de l'amiral grec, de la main gauche le verre de Carmagnola, et substitua l'un à l'autre avec l'habileté d'un prestidigitateur de profession.

— Vous avez vu? dit vivement Perusini à son compagnon. — Parfaitement, répondit Mariello.

Les sons de la sérénade allaient en s'amointrissant dans la brume.... La gondole glissait rapidement sur l'eau. Bientôt le vent n'apporta plus au palais Pisani qu'un écho considérablement affaibli de chansons, de clameurs et de vivats.

— Si nous reprenions nos places à table, dit le prince. — Cela est indispensable, dit en riant Lascaris, puisque nous n'avons pas fini de souper; et eussions-nous fini, ne nous resterait-il pas à vider nos coupes en l'honneur de l'illustre comte de Carmagnola? J'avoue que si nous devons regretter quelque chose, c'est d'avoir été prévenus en ceci par ces braves chanteurs. Ne dirait-on pas qu'ils ont voulu nous rappeler notre devoir? — A table! à table! cria-t-on de toutes parts. — A vous, comte de Carmagnola, dit Jean Pisani en élevant le premier son verre, à vous, l'honneur de l'Italie et l'espoir de Venise!

Carmagnola échangea un rapide coup d'œil avec Bramante, et vida sa coupe lentement et jusqu'à la der-

nière goutte et d'un seul trait. Lascaris le contemplait avec admiration. Il était impossible de s'exécuter de meilleure grâce.

Bramante, lui, debout en face de Lascaris, le regardait avec la plus grande attention.

— Je remarque, messer amiral, dit-il enfin, une chose singulière. C'est vous qui avez proposé la santé de mon cher maître... et il n'y a que vous qui n'avez pas bu. — C'est juste... un oubli dit Lascaris.

Et à son tour il vida son verre d'un seul coup.

— Comte, vous me pardonnerez, n'est-ce pas? dit Lascaris à Carmagnola en achevant de boire. — Je vous pardonne, répondit le comte avec une expression étrange.

— Monsieur de Lascaris, reprit Bramante en élevant la voix dans le but visible d'attirer l'attention sur lui, vous êtes un des plus grands admirateurs du comte de Carmagnola, n'est-il pas vrai? — Et le plus sincère, je vous le jure, dit Lascaris en posant la main sur son cœur. — Et il va sans dire que vous tiendriez à grand honneur de le nommer votre ami! — Assurément. — Je l'avais deviné, aussi ai-je résolu tout-à-l'heure, et à votre insu à tous deux, de faire de vous les deux meilleurs amis du monde. — Je ne vous comprends pas, dit Lascaris un peu inquiet. — Vous allez, me comprendre. Ah! c'est un souvenir pastoral, un petit retour d'imagination vers le village où je suis né. Mais bas! il y a du bon dans les naïves coutumes de nos campagnes, et il est certaines faiblesses dont il ne faut jamais rire. Or donc, il existe dans le pauvre pays où j'ai passé ma jeunesse, comte Rinaldo, une vieille croyance à laquelle nos braves payans

qu'elle a d'abord subi une légère torréfaction ; l'huile s'en dégage alors avec une facilité extrême, et une seule pression suffit pour en obtenir 58 0/0. Ses propriétés sont analogues à celle de l'huile de sésame, et son prix peut monter à 90 ou 100 francs les 100 kilogr. sur les marchés d'Europe. Les tourteaux sont employés à la nourriture des bestiaux et les débris de coques fournissent une belle couleur rouge; en un mot, tous les produits secondaires sont utilisables.

Suivant M. Cuzent, pharmacien de la marine à Taïti :

100 kilogr. de noix, coûtant 5 fr., fournissent 33 kilogr. d'amandes.

100 kilogr. d'amandes donnent 66 litres d'huile.

L'hectolitre pèse 91 kil.

Les îles Sandwich seules fournissent déjà plus de 10,000 barriques de cette huile aux Américains, et la récolte en graine, dans les divers archipels de l'Océanie, pourrait facilement s'élever à 20,000 tonneaux par an, et au double en très-peu d'années; si, au lieu de détruire les bancouliers, comme on l'a fait pendant très-longtemps, on favorise sa production, il y a là pour le commerce une mine de nouvelles richesses.

Tous les spécimens expérimentés proviennent de l'exposition permanente des colonies.

(*Moniteur de la Flotte.*)

— Le dernier numéro du *Monde illustré*, du 19 décembre 1857, contient les gravures et les articles suivants :

TEXTE. Courrier de Paris, par André. — Alfred de Vigny, par M^{me} Louise Colet. — Sinistre du *Great Republic*, par Fulgence Girard. — Fête de la Sainte-Barbe, à Toulon, par Delaunay. — Paris inconnu, par Edouard Gourdon. — Le *Léviathan*, par Delaunay. — Sciences, beaux-arts et travaux publics, par Ch. d'Argé. — Le stéréoscope, par Curriame. — Courrier du Palais, par Petit-Jean. — Explosion de la poudrière à Mayence, par Albert Berckmann. — Les Etrennes, promenade dans les magasins de Paris, par Constance Aubert. — Théâtres, par Charles Monselet. — Chronique musicale, par Albert de Lasalle. — L'Alcazar lyrique de Marseille, par Léo de Bernard.

GRAVURES. Fête de la Sainte-Barbe, à Toulon, célébrée par l'équipage de l'*Arcote*. — Sortie de S. M. l'Empereur de la Comédie-Française. — M. le comte Alfred de Vigoy. — Sinistre du paquebot le *Great Republic* dans les parages du cap Horn. — Position actuelle du *Léviathan*. — Opéra-Comique : le *Carnaval de Venise*, scène du deuxième acte. — Vue du quartier de Kastrich, à Mayence, avant l'explosion de la poudrière. — Vue du quartier de Kastrich après l'explosion de la poudrière. — L'Alcazar lyrique de Marseille. — Rébus.

On s'abonne à Paris, à la Librairie Nouvelle, 15, boulevard des Italiens.

Le *Monde illustré* se vend au numéro chez tous les libraires de notre ville, chargés de recevoir également les abonnements.

CHRONIQUE LOCALE.

Par décision du 5 décembre courant, Son Exc.

le ministre de l'intérieur, vient d'accorder à la *Saumuroise*, société autorisée de secours mutuels, un secours de 500 fr.

L'administration des postes vient de décider qu'on pourra insérer les factures dans les paquets d'échantillons, expédiés sous l'application de la loi du 25 juin 1856, pourvu que ces factures ne contiennent uniquement quel'indication des noms, professions et domiciles de l'expéditeur et du destinataire, la nature, la qualité, le poids, la quantité et le prix des objets expédiés.

On a consulté le ministre de l'intérieur sur le point de savoir si le préfet pourrait revêtir de son approbation un arrêté par lequel le maire d'une commune, dans le but exclusif d'assurer l'exécution de la loi du 2 mai 1855, relative à l'établissement de la taxe sur les chiens, astreindrait chaque propriétaire de chiens à se munir d'une plaque qui lui serait délivrée gratuitement à la mairie, et qui devrait être constamment attachée au cou de l'animal. Cette question a donné lieu à la réponse suivante :

« La mesure dont il s'agit ayant moins pour objet de pourvoir à la sûreté publique que de faciliter la perception d'un impôt municipal, et n'ayant d'ailleurs été prévue par aucune disposition de la loi précitée du 2 mai 1855, ni du décret réglementaire du 4 août suivant, il me semble qu'elle manquerait de sanction pénale, comme prise par le maire hors du cercle de ses attributions de police, et que, dès lors, elle n'est pas susceptible d'approbation. »

Pour chronique locale et faits divers : P.-M.-E. CODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berne, 19 décembre. — L'Assemblée fédérale a rejeté le conflit de compétence intenté par le gouvernement Vaudois; elle a rejeté de même une proposition en faveur de la ligne d'Oran par 70 voix contre 67.

Londres, 21 décembre. — On a des nouvelles de New-York du 9 décembre. — Le message du Président des Etats-Unis aux chambres, exprime, en commençant, l'espoir d'un arrangement des difficultés avec l'Angleterre au sujet de l'Amérique-Centrale; il annonce de la part des Etats-Unis, une coopération pacifique en Chine avec l'Angleterre et la France dans l'intérêt du commerce; il pense que les difficultés avec l'Espagne pourront être arrangées par l'intermédiaire d'un nouvel ambassadeur; il s'exprime en termes énergiques et sévères contre les filibustiers et leurs expéditions. Le Président compte demander au Paraguay satisfaction pour quelques insultes; le tarif ne sera pas modifié.

Les fonds ont monté à la Bourse, le coton a fléchi, de 74.

Le paquebot des Etats-Unis a apporté 1,691,509 dollars. — Havas.

En Espagne, une circulaire du ministre de grâce et justice, adressée aux présidents des tribunaux, leur enjoint de surseoir sans frais, aux causes concernant des délits politiques, qui sont pendantes

devant les tribunaux ordinaires, les prévenus étant compris dans l'amnistie; elle sera également appliquée aux condamnés. Une liste des individus compris dans cette ampliation d'amnistie, devra être envoyée au ministère de grâce et justice. — Havas.

Jusqu'au 4 janvier.

Lisez : GRAND AVANTAGE !!!

En envoyant avant le 1^{er} janvier un mandat sur la poste, de dix francs, à MM. Lavoisier Mazade et C^{ie}, 156, rue Montmartre à Paris, on aura droit à un abonnement d'un an au journal *La France* et on recevra en PRIME franco au choix des demandeurs, soit l'histoire de NAPOLÉON 1^{er}, par A. Hugo, volume de 500 pages, illustré de 30 vignettes par Charlot, ou de NAPOLÉON III, par Emile Marco de Saint-Hilaire, grand volume de 400 pages, illustré de nombreuses gravures sur acier, ou enfin TROIS billets de la LOTERIE du VASE D'ARGENT.

Le journal *La France* paraît une fois par semaine, format des grands journaux, contient des nouvelles diverses, un feuilleton et le cours des produits français et étrangers. (686)

C'est une idée très-ingénieuse, que d'avoir retracé en une suite de 10 tableaux les grands événements accomplis par l'Empereur pendant la période de 10 années qui vient de s'écouler de 1848 à 1857. Nous avons sous les yeux ce petit album qui ne représente pas moins de 60 sujets différents, et que l'on feuillette avec le plus grand intérêt. Cet album, exécuté avec beaucoup de soin, ne se vend pas séparément; il se trouve dans l'*Almanach de Napoléon* de 1858, dont le prix de 50 centimes n'a pas été augmenté.

Marché de Saumur du 19 Décembre.

Froment (hec. de 77 k.)	16 08	Graine de colza . . .	27 —
2 ^e qualité, de 74 k.	15 45	— de lin . . .	27 —
Seigle	10 40	Amandes en coques	—
Orge	9 60	(l'hectolitre) . . .	—
Avoine (entrée) . . .	9 45	— cassées (50 k.)	78 —
Fèves	11 20	Vin rouge des Cot.,	—
Pois blancs	54 —	compris le fût,	—
— rouges	26 —	1 ^{er} choix 1857.	—
Cire jaune (50 kil.)	220 —	2 ^e —	100 —
Huile de noix ordin.	52 —	3 ^e (a) —	90 —
— de chenevis	42 —	— de Chinon	90 —
— de lin	50 —	— de Bourgueil . . .	100 —
Paille hors barrière.	24 93	Vin blanc des Cot.,	—
Foin id. . . .	61 62	1 ^{re} qualité 1857	180
Luzeine	58 50	2 ^e —	90 —
Graine de trèfle . . .	60 —	3 ^e (a) —	50 —
— de luzerne	40 —	— ordinaire	—

(a) Prix du commerce.

BOURSE DU 19 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 05 cent. — Fermé à 67 15
4 1/2 p. 0/0 sans changement. — Fermé à 92 25.

BOURSE DU 21 DÉCEMBRE.

3 p. 0/0 hausse 50 cent. — Fermé à 67 65.
4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 92 50

P. GODET, propriétaire-gérant.

ne laisseraient pas plus toucher qu'à un article de foi. Ils s'imaginent, ils sont persuadés même, que les lèvres, en touchant les bords du verre, y déposent en même temps les plus intimes pensées, les plus charmants secrets du cœur. Aussi, veulent-ils fêter une amitié naissante, réconcilier deux entêtés qui se boudent, de deux indifférents faire deux fiancés : à table! enfants! à table! Les deux bonnes créatures ne se doutent de rien... On rit, on chante, on fait vacarme, et, au moment où elles ont la tête tournée... vite on change leurs verres de place, elles boivent et le tour est fait.—Mais, capitaine, dit Lascaris en le regardant d'un œil fixe, qu'y a-t-il là qui puisse intéresser ici quelqu'un de nous?...—Il y a de fort intéressant pour vous particulièrement, comte Rinaldo, que je me suis figuré tout à l'heure être encore dans mes montagnes, que j'ai vu le vif intérêt que vous portiez au comte de Carmagnola, et que sachant l'estime qu'il fait lui-même de votre personne, j'ai voulu cimenter une amitié éternelle en vous faisant boire, lui dans votre verre, vous dans le sien. — Que dites-vous là!... s'écria Lascaris avec une expression de physionomie où il entraînait à la fois de la stupeur et du doute. Ce verre... — Est celui du comte de Carmagnola. — Cela n'est pas, bégaya Lascaris d'une voix enrouée... cela n'est pas, vous voulez rire. — Rire! ah bien oui! c'est vous qui riez, amiral, comme rient les damnés en grinçant des dents... Tenez... qu'avez-vous donc? vous pâlissez!... — Ce n'est pas vrai... ce n'est pas vrai! murmura Lascaris en se levant et en passant ses doigts à travers ses cheveux qui ruisselaient de sueur; vous n'avez pas changé

les verres... vous mentez!

L'œil de Lascaris était fixe : le silence régnait partout ; la scène devenait lugubre.

Jean Pisani qui n'avait cessé d'observer Lascaris, s'élança vers lui en disant :

— Mais cet homme se meurt!

Bramante arrêta le prince par le bras :

— Oui, cet homme se meurt, dit-il d'un ton solennel, et Carmagnola est sauvé!

La figure de Lascaris se contractait d'une façon horrible, le cercle bleuâtre qui entourait ses paupières s'élargissait comme ces nuées qui portent l'orage et envahissent peu à peu l'horizon. Deux flammes luisaient au fond de cette tempête : c'étaient ses yeux. Il se souleva péniblement de son siège, se raidit sur ses jambes avec une sorte de rage et voulut parler, mais ses dents claquaient, sa langue se tordait sous son palais desséché, et c'est à peine s'il put exhiler ces mots dans un râle strident :

— Ericcio! Jacobi! maudits! maudits soyez-vous! A moi! à moi! je suis perdu!

Ces dernières paroles allèrent s'engloutir dans le bruit de la musique du bal qui recommençait en ce moment. Ce fut un affreux contraste. Les femmes se sauvèrent en poussant des cris.

Le bravo essaya encore d'exaler un dernier anathème. Plus de voix. La corde des douleurs était déjà brisée... Alors il fit trois pas au hasard, s'accrocha aux cannelures d'un pilastre avec une fureur si désespérée, que ses ongles y laissèrent une empreinte sanglante, parut

anéanti par cet effort suprême, et tomba lourdement à la renverse.

Il était mort.

Le prince Pisani voulut entraîner Carmagnola loin de cette scène de désolation et de terreur.

Carmagnola résista un moment, prit par la main les deux sénateurs Mariello et Perusini, et jetant un œil de miséricorde sur le cadavre étendu à ses pieds :

— Cet homme, dit-il, n'était que le vil instrument d'une volonté implacable et lâche... J'aurais pu lui faire grâce... Venise ne l'a pas voulu!... Croyez-vous maintenant, Messieurs, à la possibilité d'une réconciliation entre Carmagnola et Philippe-Marie, duc de Milan?

Le lendemain, le sénat, réuni en séance solennelle, proclama, d'un cri unanime, Carmagnola généralissime des armées de terre et de mer de la république de Venise.

Michaëla elle-même fut amenée en grande pompe et installée au palais du doge. Seulement la seigneurie, trop habile pour se compromettre, remit à une époque plus éloignée la reconnaissance publique de ses droits, se bornant, dans les circonstances présentes, à combler d'honneurs, non pas la fille légitime de Visconti, mais la fiancée du noble comte de Carmagnola.

(La suite au prochain numéro.)

ADJUDICATION

DE
Diverses fournitures pour l'arçonnerie et la maréchalerie
de l'École impériale de cavalerie.

Le mardi 29 décembre 1857, à une heure du soir, à l'atelier d'arçonnerie, il sera procédé à l'adjudication, sur soumissions timbrées et cachetées, des fournitures ci-après :

- 1° Charbon de terre, nécessaire à l'arçonnerie et à la maréchalerie,
- 2° Fer neuf } nécessaires à la maréchalerie,
- 3° Fer en verge }
- 4° Matières et outils, nécessaires à l'outillage de l'arçonnerie,
- 5° Bois de chauffage, nécessaire à l'arçonnerie.

Du
1^{er} janvier
1858
au 31 décembre
1860.

L'adjudication aura lieu sur un rabais de tant pour 0/0 sur l'ensemble des prix du bordereau annexé au cahier des charges.

Le cahier des charges et le bordereau dont il s'agit sont déposés dans les bureaux de la sous-intendance militaire (rue de Bordeaux, n° 2), où le public sera admis à en prendre connaissance.

Le Sous-Intendant militaire,
BROU.

(712)

A CEDER

DE SUITE,

Pour cause de décès,

UN FONDS DE BOULANGERIE

De premier ordre, rue Royale,
à Tours.

S'adresser à M. BULLOT-HAUSSARD,
à Evres, près Tours, et à M. MASSON,
notaire à Tours. (706)

On demande, pour une maison de campagne, un DOMESTIQUE pouvant entrer de suite au service; on désire qu'il connaisse le jardinage, et qu'il ait l'habitude des chevaux. S'adresser au bureau du journal.

Fabrique
à Venise en 1808,
r. de S. Apollinaire, 22.

COPAHINE

La Copahine Mège
préparée par G. JOZEAU, ph.
dont il faut toujours exiger la signature
rouge couverte du timbre impérial,
approuvée par l'Académie de Médecine, est si active,
qu'une seule boîte, en moyenne, guérit les
maladies contagieuses et pâles couleurs sans nausées
ni coliques. Dépôt général pharmacie des
Panoramas, rue Montmartre, 151. — 4 fr. la Boîte.

chez JOZEAU, Ph.
franç. 49, rue de la Harpe.

A LOUER DE SUITE
MAGASIN ouvrant sur la place du
Marché-Noir, chambre et cabinet,
plus 2 chambres avec balcon au 2^{me}.
S'adresser à M. JAGOT-PATTÉE.

Découverte incomparable par sa vertu.

EAU TONIQUE
PARACHUTE DES CHEVEUX
De CHALMIN, chimiste.

Cette composition est infaillible pour arrêter promptement la chute des cheveux; elle en empêche la décoloration, nettoie parfaitement le cuir chevelu, détruit les matières grasses et pellicules blanchâtres; ses propriétés régénératrices favorisent la reproduction de nouveaux cheveux, les fait épaisser et les rend souples et brillants, et empêche le blanchiment; GARANTIE. — Prix du flacon 5 francs. Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 49. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, coiffeur-parfumeur, rue St-Jean. PRIX DU POT: 5 FR. (292)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

A VENDRE

A l'amiable,

PAR TOTALITÉ OU PAR PARTIES,

LES BIENS

Dépendant de la succession de M. THOREAU de la MARTINIÈRE,

Situés communes de Distré, Bagneux et Rou-Marson.

Les bâtiments d'exploitation sont situés au village de Pocé, commune de Distré.

S'adresser à M^{me} THOREAU de la MARTINIÈRE, à Saumur, ou à M^e LEROUX, notaire.

Il y aura toutes facilités pour les paiements. (710)

A VENDRE ou A LOUER

Une MAISON, sise au Petit-Puy. S'adresser à M. JOUFFRAULT.

AVIS.

BLANDIN,

Commissionnaire, rue de la Fidélité, n° 2,

Se charge de toutes commissions à la ville et à la campagne; fait les déménagements, etc. (709)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE ou A LOUER

Une PROPRIÉTÉ, situé à Saumur, dépendant de la succession de M. de Charnière, consistant en une maison, cour et jardin, joignant le quai Saint-Nicolas, et en une autre maison joignant la place Saint-Nicolas.

Cette propriété, qui contient dans son ensemble 1,507 mètres carrés, est limitée au levant par la maison de M. CHARLES RATOUIS, au couchant par celle de M^{me} HOUTAPEL.

S'adresser à M. DE LA SELLE, au château de Preuil, près Doué, ou audit M^e LEROUX. (684)

A LOUER

Pour la St-Jean 1858,

La MAISON occupée par la Poste aux lettres, avec cour, jardin, remise et écurie.

S'adresser à M^{me} veuve LINACIER, ou à M. LINACIER, à Saumur. (646)

Etude de M^e TOUCHALEAUME, notaire à Saumur, place de la Bilange.

A VENDRE

Par adjudication,

En totalité ou en détail,

Le dimanche 27 décembre 1857, à midi, En la salle de la Mairie de Villebernier,

LA FERME DES NONNES,

Située commune de Villebernier,

Contenant environ quatre hectares, Exploitée par le sieur Dolivet. Toutes facilités seront accordées pour les paiements.

S'adresser pour les renseignements audit notaire. (683)

A LOUER

UN PREMIER ÉTAGE,

Rue d'Orléans, 99. (673)

A VENDRE PAR ADJUDICATION.

Le dimanche 10 janvier 1858, à midi,

En l'étude et par le ministère de M^e DUTERME, notaire à Saumur,

LES PRÉS

Ci-après désignés,

Situés commune de Villebernier, dépendant de la succession de madame veuve MINIER, de Paris.

1° Un pré, nommé le pré du Marais-Gueny, contenant 1 hectare 50 ares 21 centiares.

2° Un pré, nommé la prée des Asnières, contenant 9 hectares 21 ares 37 centiares.

Ce pré pourra être divisé en trois lots:

L'un de 2 hectares 88 ares 80 centiares;

Un autre de 2 hectares 60 ares 18 centiares;

Et le troisième de 3 hectares 72 ares 39 centiares.

3° Un pré, situé au même lieu, contenant 71 ares 22 centiares.

4° Et un autre pré, situé au même lieu, contenant 40 ares 76 centiares.

S'adresser audit M^e DUTERME, notaire à Saumur. (669)

R. DE SAINTONGE, N° 68. MALADIES SECRÈTES

SAVONNÉ DE BAUME DE COPAHU PUR. 4^e

PARIS. GUÉRISON INFALLIBLE RADICALE.

Approuvé par la FACULTÉ de PARIS comme Supérieur à toutes CAPSULES ou INJECTIONS

Pour la GUÉRISON PARFAITE de QUELQUES JOURS des ACCIDENTS les PLUS INVÉTÉRÉS

VADE-MECUM du D^r LEBEL. Prix: 2 fr. PRESERVATION, Lotion lustrale. Prix: 4 fr. (409)

Dépôt: chez M. GAUTHIER, pharmacien à Saumur.

A LOUER

Présentement,

APPARTEMENT complet au 1^{er}, maison SAILLAN, rue de la Tonnelie. S'adresser à M. CORNILLEAU, charcutier, même maison.

AU PEUPLE — ÉTRENNES NAPOLEONIENNES — A L'ARMÉE

50 centimes

LES DIX ANNÉES

DE

L'EMPEREUR NAPOLEON III

1848-1857.

10 Estampes. — Une pour chaque année, représentant les événements les plus importants accomplis dans le cours de l'année.

Les faits que retracent ces tableaux concernent tour à tour l'armée, les classes ouvrières, l'industrie, les travaux publics, la religion, la justice, l'enseignement, les malheureux, qui tous ont ressenti l'influence de la sagesse et de la sollicitude de l'Empereur Napoléon III. Ces dessins sont disposés de façon qu'on puisse embrasser d'un seul coup-d'œil les événements accomplis dans le cours d'une même année, pendant cette brillante période de dix ans.

CET INTÉRESSANT ALBUM FAIT PARTIE DE

L'ALMANACH

DE

NAPOLÉON,

POUR 1858 (10^e ANNÉE)

Un joli volume de 128 pages, orné de Gravures et Portraits.

PRIX: 50 CENTIMES

En cette ville, chez M. GAULTIER, libraire; dans les localités sans libraire, auprès des colporteurs, et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardinnet, 3.

IL Y A DES EXEMPLAIRES ESTAMPILLÉS.

(714)